

ATTESTATION

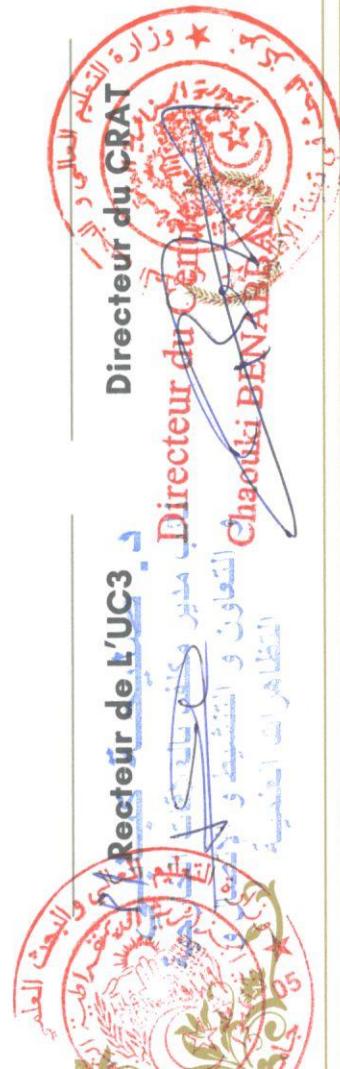
DE PARTICIPATION

Nous certifions par la présente que :

HADJ HAFSI LAHCENE, BENAISSA FATEH TOUFIK

A participé aux journées Internationales :

Lire et Comprendre l'Espace Algérien « LCEA-2024 » en hommage à Marc Côte, les 14 et 15 avril 2024
en tant que : **Communicants de l'atelier** par une communication intitulée :
**La Problématique de la Compétitivité des Territoires dans les Outils d'Aménagement du
Territoire en Algérie ; Cas d'étude M'sila**





Le Centre de Recherche en
Aménagement du Territoire (CRAT)



Programme des Journées d'Études Internationales

Lire et Comprendre l'Espace Algérien

En hommage à Marc Côte

14- 15 avril 2024

Lieu : Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Université Constantine 3

14 avril 2024				
8h00 – 8h45	Accueil des participants			
8h45 – 9h00	Mot du Pr Chaouki BENABBAS, Directeur du CRAT Mot du Pr Ahmed BOURAS, Recteur de l'Université de Constantine 1 Mot du Pr Chaabane BAITICHE, Recteur de l'Université de Constantine 3			
Plénière 1				
Présidente : Pr Samia BENABBAS – Coprésident : Pr Saïd BELGUIDOUM				
9h00 - 9h30	Saïd BELGUIDOUM - Sociologue	Espace et société : une mise en perspective des dynamiques socio-spatiales		
9h30 - 10h00	Salah BOUCHEMAL - Géographe	Les sociétés rurales algériennes et leur dynamique dans le temps		
10h00 - 10h30	Jean Pierre FREY - Urbaniste	Marc Côte ou les bons côtés de l'interdisciplinarité		
10h30 - 11h	Didier GUIGNARD - Historien	L'enracinement paradoxal. L'appropriation durable d'un domaine colonial, puis nationalisé, par des familles algériennes (Basse Kabylie, 1870-1990)		
11h00 - 11h30	Charles GUITTARD - Historien	L'Aurès : délimitation de ses contours, de l'Antiquité à nos jours		
11h30 - 12h00	Débat général			
12h00 - 13h30	Déjeuner			
Séance Témoignages				
13h30 – 14h30	Lecture de témoignages et projection diaporama			

Plénière 2		
Présidente : Pr Houria ARIANE – Coprésident : Pr Salah BOUCHEMAL		
14h30 - 15h00	Sidi Mohammed TRACHE - Géographe	Problématique de la ville algérienne face aux nouvelles dynamiques spatiales : l'étalement urbain et la périurbanisation. L'exemple d'Oran
15h00 - 15h30	Sassia SPIGA - Géographe	Du projet labellisé ville nouvelle à la nouvelle ville Ali Mendjeli. <i>Histoire d'une trajectoire urbaine déviée.</i>
15h30 - 16h00	Jacques FONTAINE - Géographe	Politiques d'aménagement et de transport pour une mobilité durable,
16h30 - 17h00	Débat général	

15 avril 9h – 12h 30
Ateliers thématiques

Atelier 1 : Aménagement – Territoires - Urbanisation - Mobilités

Atelier 2 : Habiter la ville

Atelier 3 : Structures agraires et agriculture

Atelier 3 : Habiter le Sahara

Atelier 1 : Aménagement – Territoires – Urbanisation – Mobilités		
Présidents-Rapporteurs : Pr Jean Pierre FREY, Dr. Nadra NAIT AMAR		
9h00 – 9h20	Lahcene HADJ HAFSI Fateh BENAISSE	La problématique de la compétitivité des territoires dans les outils d'aménagement du territoire en Algérie ; cas d'étude M'sila.
9h20 – 9h40	Ali REDJEM Kahina LOUMI	Urbanisation au Hodna et émergence d'un système de villes sur l'axe M'sila-Barika : une approche spatio-temporelle.
9h40 – 10h00	Mohamed BELOUNNAS	Aménagement du territoire en Algérie : quelques figures de dichotomie entre l'ingénierie, l'intervention publique et les dynamiques territoriales.
10h00 – 10h20	Taoufik BELHARETH	Frictions de l'espace tunisien - fonction du transport
10h20 – 10h30	Débat	
10h 30 – 10h45	Pause	
10h45 – 11h05	Tahar KHARCHI	Lire le territoire à travers les mobilités : ce que nous révèlent les données de téléphonie mobile sur l'espace de la métropole de Montpellier.
11h05 -11h25	Abderraziq DJAKJAK Aïssa BOULAKAIBET	L'apport de la cartographie dans la gestion des risques technologiques, le cas de la ville d'Annaba.

11h25 – 11h45	Imène SMAILI	Identification des indicateurs de la résilience urbaine
11h45 – 12h30	Débat général	
12h30 – 14h00	Déjeuner	

Atelier 2 : Habiter la ville		
Présidents-Rapporteurs : Pr. Badia SAHRAOUI, Pr Sidi Mohamed TRACHE		
9h00 – 9h20	Nadia CHEBINI Bahia KEBIR	Le processus de gentrification dans les espaces péricentraux à Annaba. Productions spatiales, choix résidentiels et stratégies des acteurs de la promotion immobilière privée. ».
9h20 – 9h40	Gaëlle HEMEURY	Approche sensible du pouvoir de l'art public sur les logiques socio-spatiales.
9h40 – 10h00	Nassima BAAZIZ	Jardins de pieds d'immeubles à Constantine : appropriation citoyenne et construction
10h00 – 10h20	Wiem ZEROUATI	La syntaxe spatiale : une méthode d'analyse topologique de l'espace urbain
10h20 – 10h30	Débat	
10h30 – 10h45	Pause	
10h45 – 11h05	Leila RAHMANI KELKOUL	L'éclairage des écrits de Marc Côte dans la compréhension et la lecture de l'espace urbain et domestique de Sétif en Algérie.
11h05 -11h25	Mohamed Amine KHENCHOUCHE	Du village soukier à la ville actuelle : Le souk d'El Khroub et son rôle persistant dans les mutations spatiales.
11h25 – 11h45	Samia MOUKHENACHI Kaddour BOUKHEMIS	L'urbanité, un levier de lecture de l'espace saharien et de ses mutations : Cas de Timimoun
11h45 – 12h30	Débat général	
12h30 – 14h00	Déjeuner	

Atelier 3 : Structures agraires et agriculture		
Présidents-Rapporteurs : Dr Didier GUIGNARD, Dr Naouel Hanane BOUDJABI		
9h00 – 9h20	Ménouba BENMATI HAMANI	Impact des lois foncières coloniales sur le territoire (1830 – 1950). Le cas de l'est algérien. Des cartes témoignent
9h20 – 9h40	Idir BENAIDJA	Les paysages agricoles de la colonisation française en Algérie
9h40 – 10h00	Titem BESSAH	Ethnographie historique des espaces villageois à Ath Idjer en Kabylie : hétérogénéité des mutations spatiales et dynamique du droit coutumier (1980-2020)
10h00 – 10h20	BELHACHANI Fouad,	Suivi spatio-temporel du changement de la

	DAICH Safa	couverture végétale entre 2000 et 2020 : cas de Sidi Okba, Biskra
10h20 – 10h30		Débat
10h 30 – 10h45		Pause
10h45 – 11h05	Mohamed TAABNI	Les différentes formes d'agriculture et les nouveaux défis environnementaux.
11h05 -11h25	Sara BOUZEKRI	L'agriculture urbaine face aux risques environnementaux à Alger (cas d'un espace intercommunal)
11h25 – 11h45	Ryma AOULMI	Agriculture Périurbaine dans le Grand Constantine. Défis à surmonter, opportunités à saisir
11h45 – 12h30		Débat général
12h30 – 14h00		Déjeuner

Atelier 4 : Habiter le Sahara		
Présidents-Rapporteurs : Pr Abdallah FARHI, Pr Saïd MAZOUZ		
9h00 – 9h20	KHELIFA Abdelkader	L'espace Saharien aujourd'hui : l'oasis Traditionnelle en plein mutations الفضاء الصحراوياليوم، الواحة التقليدية في قلب التحولات
9h20 – 9h40	MELIK Sami, KHELIL Sara	Résilience dans les oasis du Sahara : S'adapter aux nouveaux défis de l'urbanisation
9h40 – 10h00	Lydia IDIR Abdelouahab BOUCHAREB	Réhabiliter le bâti Ksourien ou réhabiliter l'écoumène Ksourien ? une approche holistique de la réhabilitation des Ksour.cas d'étude : ksar de Kenadsa (Algérie).
10h00 – 10h20	MIHOUBI Noureddine RASSOUL Mahfoud	La toponymie du Hoggar du Sahara algérien : mémoire des Touaregs <i>Kel-Ahaggar</i>
10h20 – 10h30		Débat
10h 30 – 10h45		Pause
10h45 – 11h05	Ali CHOUGUI Fatah BAKOUR	Vers une autre façon de lire, penser et visualiser l'environnement bâti du M'Zab : Cas des Ksour de Tinemmire et Tawenza
11h05 -11h25	Hadjer ABABSA, Assia SAMAI- BOUADJADJA	Expériences urbaines récentes dans la vallée du M'zab (Algérie) à travers la matrice de lecture de l'espace algérien

		de M. Côte
11h25 – 11h45	BITAT Belkacem	La problématique de l'eau dans la ville de Tamanrasset
11h45 – 12h30	Débat général	
12h30 – 14h00	Déjeuner	

15 avril 14h00 – 17h00
Plénière

Plénière	
Président : Pr Chaouki BENABBAS – Coprésident : Pr Hamza AMIRECHE	
14h00 – 14h30	Présentation rapport axe 1 – débat
14h30 – 15h00	Présentation rapport axe 2 - débat
15h00 – 15h30	Présentation rapport axe 3 - débat
15h30 – 16h00	Présentation rapport axe 4 - débat
16h00	Clôture des journées

La problématique de la compétitivité des territoires dans les outils d'aménagement du territoire en Algérie ; Cas d'étude M'sila.

-Dr HADJ HAFSI Lahcene. Université de M'sila. Laboratoire VEHDD. lahcene.hadjhafsi@univ-msila.dz
-Dr BENAISSE Fateh Toufik. Université de M'sila. Laboratoire VEHDD.

Résumé :

L'Algérie a tardé à adopter les principes de développement durable issus du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 dans ses outils du territoire du territoire et d'urbanisme ;(SNAT, SRAT, PAW, PAC, SCU, PDAU et POS), les premiers textes étant une loi.01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable, la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement et la loi d'orientation de la ville n°06-06 du 20/02/ 2006. le manque d'approches innovatrices d'élaboration de ces outils a escompté les objectifs attendus de la nouvelle stratégie à savoir la compétitivité entre le régions a rendu difficile la volonté de corriger le déséquilibre de la répartition spatiale de la population. À travers le cas de M'sila, où le SNAT la placée avec les wilayas de Djelfa et Laghouat dans les HPC, tout en leurs affectant l'activité agro-sylvo-pastorale. Cependant, les recommandations de cet outil ont mis en péril l'avenir de cette vocation ce qui a entraîné des transformations socio-économiques qui ont contribué à perpétuer le déséquilibre de la répartition de la population. Notre communication vise à clarifier cette problématique et à tenter de suggérer quelques recommandations pour corriger ce déséquilibre.

Mots-clés : Stratégie, compétitivité, innovation, outils d'aménagement du territoire, région, M'sila.

Abstract:

Algeria was late in adopting the principles of sustainable development resulting from the Earth Summit in Rio de Janeiro in 1992 in regional and urban planning tools (SNAT, SRAT, PAW, PAC, SCU, PDAU and POS), as the first texts represented by Law No. 01-20 of 12/12/2001 relating to territorial planning and sustainable development, Law No. 03-10 of July 19, 2003 relating to environmental protection and City Directive Law No. 06-06 of 02/ The lack of innovative methods for developing these tools has led to the neglect of the expected objectives of the strategy new namely competitiveness between regions and make it difficult to correct the imbalance in the spatial distribution of the population. Through the case of M'sila, which SNAT placed with the governorates of Djelfa and Laghouat in the high plateaus of the central region, the future of this predominantly agro-pastoral orientation of the region was put at risk, leading to social and economic transformations that contributed to the perpetuation of the imbalance in the distribution of the population. Our communication aims to clarify this issue and try to suggest some recommendations to correct this imbalance. **Keywords:** Strategy, competitiveness, innovation, land use planning tools, region, M'sila.

Introduction :

Le concept de compétitivité dans un objectif économique est apparu au début des années 1980. Plusieurs définitions sont dégagées « la capacité de résister à la concurrence sur le marché » (Potter, 2009), ou « la capacité d'augmenter les rendements et les économies externes de proximité et d'agglomération » (Krugman, 1998). La compétitivité des territoires a été défini par l'union européenne par « la capacité territoire à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité ; à travers l'aptitude d'un territoire à maintenir et à attirer les activités et à faire face à la concurrence des autres territoires » (Le conseil économique, social et environnemental européen, 2011). Selon cette définition ; le continent africain, avec ses énormes ressources naturelles, paraît le continent le plus compétitif du monde, malheureusement ce n'est pas le cas.c'est pour cette raison que nous adoptons ces deux définition « C'est la capacité d'attirer et de rivaliser économiquement entre les régions tout en assurant une durabilité environnementale, économique, sociale et culturelle selon la logique du réseau et d'interaction mutuelle », compétitivité et attractivité à travers cette définition,

qui paraît cohérente avec notre vision. « L'attractivité territoriale est à l'articulation des notions de compétitivité, de marketing territorial et d'offre territoriale » (Thiard, 2009).

Le concept d'aménagement du territoire est passée d'une approche centralisée de développement et de redistribution, à compétitivité, où chaque région du pays doit consolider ses atouts pour améliorer son attractivité selon une logique de « penser globalement pour localement » au lieu de « penser localement pour agir globalement ». La mondialisation a imposé de nouveaux défis de développement à l'échelles territorial et urbain pour être compétitives car, « un territoire qui n'est plus compétitif s'il a des pertes de population, suite à des désinvestissements et des délocalisations des entreprises » (Thiard, 2009). En conséquence, le besoin croissant de se démarquer et de se positionner à différents niveaux de compétitivité oblige les villes ainsi que la région à adopter des politiques de développement capables de valoriser leur potentiel et d'augmenter leur capacité à attirer et à retenir la population. Cela ne peut être réalisée qu'avec des outils efficaces d'aménagement de territoire.

L'attractivité et l'accessibilité sont des piliers traditionnels de l'aménagement du territoire, soutenus par des mesures visant à : renforcer les facteurs d'attractivité existants et la capacité d'octroyer des concessions tout en essayant de limiter les effets de polarisation. Cela ne peut être effectuée qu'avec des méthodes innovantes quant'à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire et en mettant en œuvre cette définition « mieux répondre aux attentes des personnes et des activités de son territoire, et d'améliorer à court et à long terme la qualité et la compétitivité globale de la ville dans son environnement concurrentiel » (Noisette, 1996).

L'Algérie a tardé à adopter les principes de développement durable issus du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 dans ses outils du territoire du territoire et d'urbanisme ;(SNAT, SRAT, PAW, PAC, SCU, PDAU et POS), les premiers textes étant une loi.01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable, la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement et la loi d'orientation de la ville n°06-06 du 20/02/ 2006. le manque d'approches innovatrices d'élaboration de ces outils a escompté les objectifs attendus de la nouvelle stratégie à savoir la compétitivité entre les régions a rendu difficile la volonté de corriger le déséquilibre de la répartition spatiale de la population.

I. Méthodologie :

Nous avons utilisé la méthode d'évaluation adopté par la commission européenne « LEADER » (Vollet, 2018) visant à acquérir une compétitivité territoriale, qui repose sur les fondements suivants :

- ✓ Prendre en compte les ressources humaines et naturelles de la région dans le cadre de la politique d'intégration des régions du pays dans l'élaboration des plans d'aménagement ;
- ✓ Appliquer la démarche de la bonne gouvernance;
- ✓ Intégrer les secteurs d'activité dans la logique d'innovation ;
- ✓ La synchronisation des politiques régionales, nationales et même mondiales si les circonstances le permettent.

Avec la présence des facteurs interactifs, à savoir :

- La Compétitivité sociale : c'est la contribution de toutes les parties prenantes à tous les niveaux (national, régional et local);
- La Compétitivité environnementale : l'environnement doit être le facteur déterminant dans l'élaboration des plans d'aménagement territorial;
- La Compétitivité économique : c'est la capacité des acteurs à produire et maintenir une valeur ajoutée maximale dans la région en renforçant les liens entre les secteurs pour rendre la région plus attractive et compétitive;
- Le Positionnement dans le contexte global : c'est la capacité des acteurs à trouver leur place par rapport aux autres régions et au monde extérieur.

Cette méthode s'appuie sur 8 indicateurs d'évaluation (voir Fig. n°1) qui doivent être pris en considération lors de l'élaboration de plans d'aménagement ou de l'évaluation de la compétitivité du territoire, qui sont :

- ✓ Les ressources naturelles et leur gestion ;
- ✓ Les valeurs culturelles et identitaire ;
- ✓ Les ressources humaines ;
- ✓ Les savoir-faire implicites/explicites et les compétences;
- ✓ Le système de gouvernance et ressources financières ;
- ✓ La répartition spatiale de la population;
- ✓ La relation Inter-régionale;
- ✓ L'image et la perception du territoire.

En utilisant une échelle de notation que nous proposons de 0 à 5, Allant de 0 (nulle), 1 (très mauvais), 2 (médiocre), 3 (moyen), 4 (bon), et 5 (très bon) ; ces évaluations peuvent être représenté sur un graphique à huit branches. Cette méthode permet de déterminer le degré de compétitivité du territoire et permet à comprendre les causes du déséquilibre de la réparation de la population qui aide à élaboré des instruments qui favorise la compétitivité entre les régions afin d'atténuer ou au mieux corriger ce déséquilibre de la réparation de la population constaté en Algérie et à M'sila.

Ceci bien sûr à l'aide d'approches d'analyse critique des outils d'aménagement du territoire en vigueurs pour mettre en évidence leurs effets négatifs sur le déséquilibre de la répartition de la population à travers le pays et projeter tout cela sur l'exemple de l'étude représentée par M'sila.

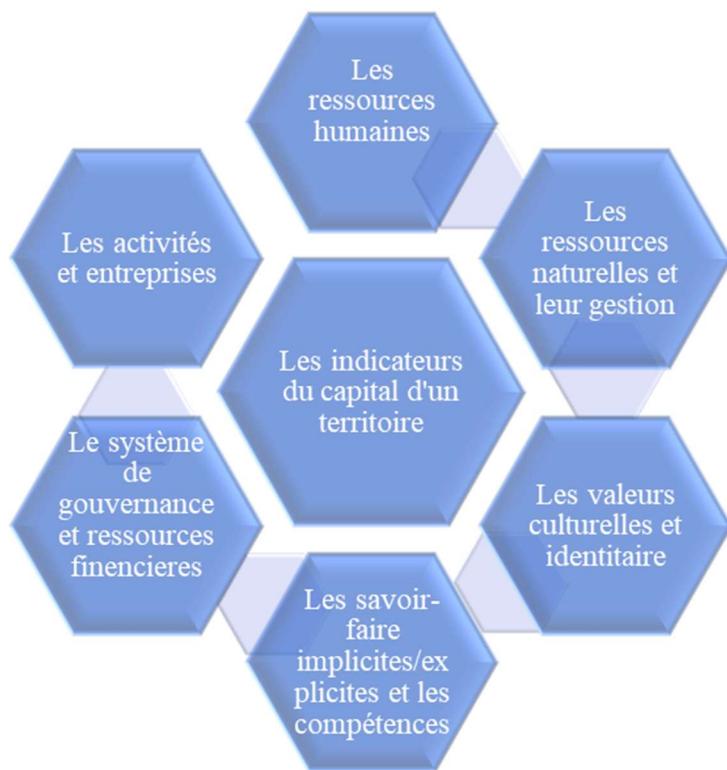


Figure n° 1 : L'organigramme représentatif indicateurs du capital du territoire (Vollet, 2018). Avec l'adaptation des auteurs.

II. Discussion :

A. L'arsenal juridique et réglementaire encadrant l'aménagement du territoire en Algérie

L'Algérie connaît un terrible déséquilibre dans la répartition de sa population, puisque, 63 % habitent 4 % du territoire national, 28 % sont installés sur les hauts plateaux qui représente 9 % de la surface du pays, les 87 % de l'Algérie est un Sahara n'est occupée que de 9% de la population (ONS, 2008);

n'a appliqué les principes du développement durable qu'au début du XXI^e siècle, après avoir ratifié les déclarations de Rio et de Johannesburg. L'action a débuté avec la loi n°01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable, qui a institué trois niveaux d'aménagement du territoire et l'outil de développement durable ; National (SNAT), régional (SRAT) et local (PAW), dont les objectifs attendus sont avant tout la compétitivité entre les régions du pays, afin de corriger et parvenir à stabiliser la population au sein de leur régions cela ne peut être réalisée qu'avec une économie nationale harmonieuse et intégrée qui tient compte des capacités naturelles et humaines de chaque région du pays. De même, la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement, qui a établi les principes généraux qui doivent être respectés dans tout plan de développement et activité de transformation et a établi un ensemble de systèmes et d'autorisations environnementales. Enfin, la loi n°06-06 du 20 février 2006 relative à la loi d'orientation de la ville (LOV). Cette loi a établi les règles de bonne gouvernance et de gestion de la ville ainsi que les outils qui doivent être disponibles pour parvenir à une gestion urbaine efficace qui régule les relations entre les différents acteurs à tous les niveaux, et a institué le Schéma de Cohérence Urbaine (SCU) ; (voir Fig. n°2).

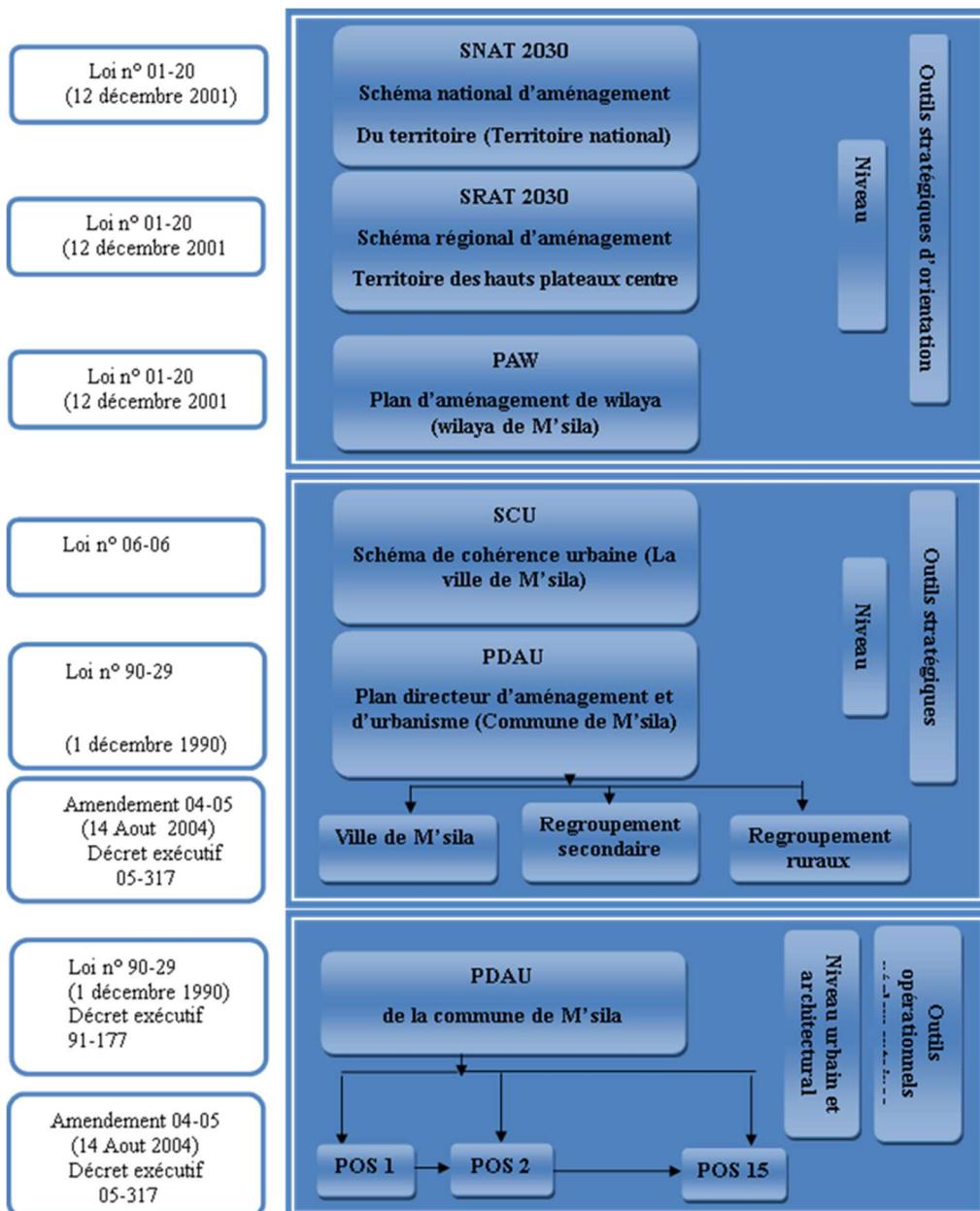


Figure n°2 : La pyramide des textes et des outils d'aménagement territoire et d'urbanisme.
(Beresowaska, 2011) avec l'adaptation des auteurs.

Les lacunes enregistrées lors de l'application de ces lois et règlements lors de la mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire qui ont compromis l'atteinte des objectifs escomptés sont :

- L'insuffisance de la coordination institutionnelle à différents niveaux de décision et d'intervention ;
- L'absence d'une approche de bonne gouvernance dans l'élaboration des différentes étapes de ces instruments ;
- Les responsables avancent le manque de financement comme prétexte de ne pas pouvoir développer ces outils. Mais la réalité est qu'ils voient ces outils comme limitant leur pouvoir.

A.1 Le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) :

Les articles 7 et 8 de la loi n°01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable, défini le SNAT comme instrument d'aménagement du territorial couvrant le pays donc initié, élaboré et validé par l'état. Valable pour 20 ans, évalué et actualisé tous les cinq ans. Son objectif consiste surtout à la répartition équitable des richesses et activités en vue d'une répartition équilibrée de la population sur l'ensemble du territoire du pays, l'exploitation rationnelle des ressources naturelles notamment l'eau et le foncier. Il est Considéré comme la référence de tous les instruments, au sommet de la hiérarchie de instruments de planification territoriale et urbaine. L'article 20, précise que l'approbation du SNAT est effectuée par voie législative, donc considérée comme une loi exécutoire. L'article 22 indique clairement que le plan national doit être en harmonie avec tous les plans stratégiques concernés par l'aspect développement pays. Les objectifs du SNAT sont précisés dans la loi cette même loi ; à savoir :

- Vers un territoire durable ;
- Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial ;
- Créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires ;
- Réaliser l'équité territoriale.

Cette loi précise même la démarche à suivre lors de la mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire, qui se résume comme suite :

- La gouvernance ;
- Le rôle des acteurs ;
- Les institutions de la gouvernance territoriale ;
- Recréer le lien territorial : concertation, participation, partenariat.

B. Présentation de la ville de M'sila :

La Wilaya de M'sila, d'une superficie de 18.175 km² dans ses limites actuelles, occupe une position privilégiée dans la partie centrale de l'Algérie du nord. Dans son ensemble, elle fait partie de la région des Hauts Plateaux du Centre (HPC) à vocation agropastorale. Depuis 1974, elle administre 15 daïras et 47 communes où M'sila est son chef-lieu. Sa situation au centre-est du nord de l'Algérie à moins de 240 km entre les portes de la capitale et celle du Sahara ; Cette localisation lui a permis d'être un carrefour très important d'échanges socio-économiques, et de transit très dynamique avec différentes wilayas mitoyennes tels que Sétif, Bordj Bou Arreridj, Batna, Biskra, Djelfa et Bordj Bou Arreridj (voir Fig.1) (ANAT au compte de la wilaya de M'sila avec l'adaption des auteurs, 2009).

La wilaya de M'Sila se caractérise par une diversité naturelle. Sa composition géographique se compose de plusieurs régions ; Zone humide, Zone sylvicultrice Sahara, pleine, montagne Le bassin du Hodna renferme des terres fertiles particulièrement autour de la zone du K'sob, une zone de steppe associée au pâturage et une zone désertique constituée de dunes de sable éoliennes. Le climat de M'sila tend vers l'aridité donc peut pluvieux, mais Le bassin du Hodna très vaste qui s'étale sur les wilayas de Bordj, Sétif, Batna et M'sila dépose d'un potentiel hydrique important, surtout souterrain car.

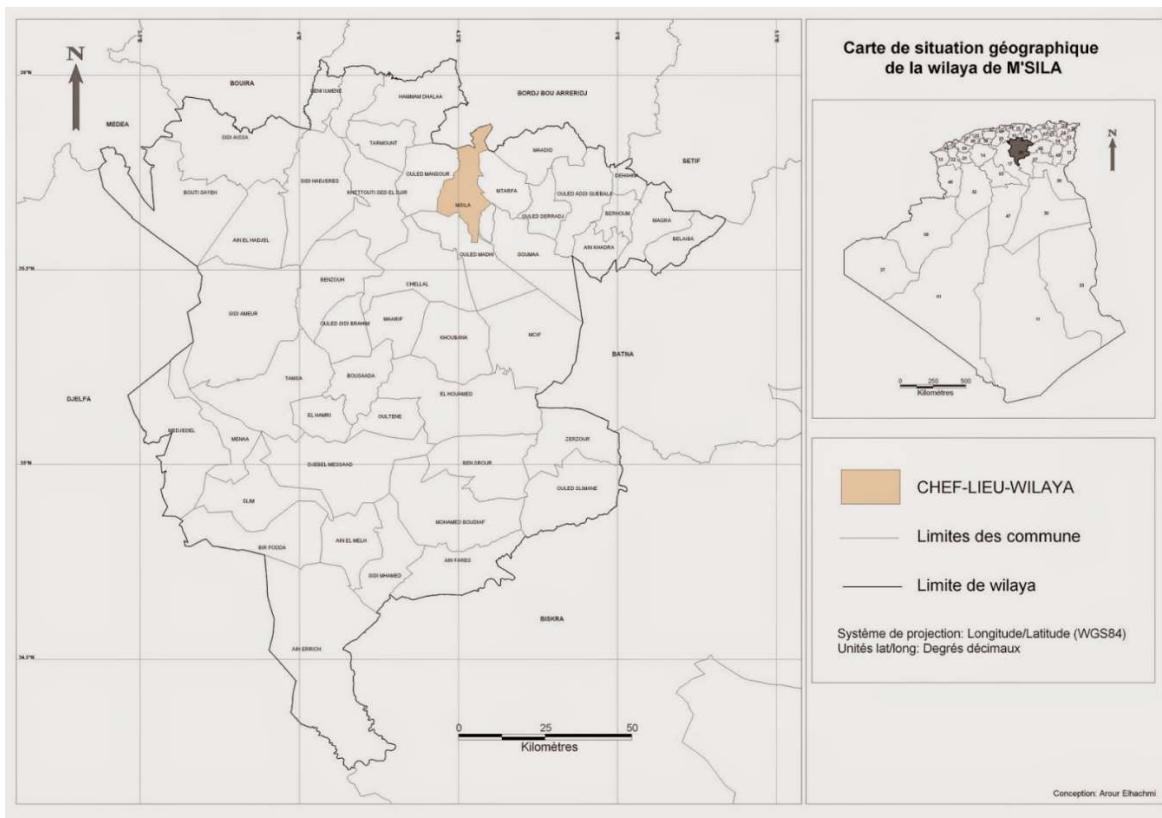


Figure n° 3 : Situation de la wilaya de M'sila. (ANAT au compte de la wilaya de M'sila avec l'adaption des auteurs, 2009).

En 2008, l'État de M'sila a engagé une étude d'un plan d'aménagement de wilaya confié à l'Agence Nationale d'aménagement du territoire selon le Contrat n°33/2008. Cette étude de neuf (09) mois est scindée en trois (03) phases, chacune d'une durée de 3 mois ; cependant l'approbation n'a été effectuée que le 28/11/2014, soit 6 ans plus tard. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que les recommandations et la programmation sont principalement octroyées aux secteurs industriels et non à l'activité agro-pastorale attribué aux HPC dont M'sila fait partie.

La population totale de la wilaya est estimée au 31/12/2020 à 1 362 058 habitants, contre 983 513 habitants en 31/12/2008, soit une augmentation absolue d'environ 378 545 hab., la densité est de 75 hab./km², avec 1 078 et 686 dans les communes M'sila et Bou Saada et 6 hab./km² dans la commune d'El Houamed. La répartition de la population sur le territoire de la wilaya reste très disproportionnée : le nord est plus peuplé que le sud avec plus de 60 % de la population totale, et en revanche plus de 38 % de la population est localisée dans trois grandes villes : M'sila, Bou Saada et Sidi Aïssa. Plus de 67 % de la population réside dans les grandes villes, 13 % dans les villes secondaires et 20 % de la population réside dans des zones éparpillées. (Direction de la programmation et du suivi budgétaires avec l'adaptation des auteurs, Avril 2021). Les statistiques nous révèlent que la population éparse est restée faible, soit 20,46% de la population totale (RGPH 2008), alors qu'en 1998 elle atteignait 22,95%, et en 1987 elle atteignait 34,46%, soit une diminution de 14%. Cela nous donne une idée de l'ampleur de la migration rurale vers les chefs-lieux communaux et des chefs-lieux des trois daïras les plus peuplés vers les chefs-lieux communaux entre les années : 1990-2008. La situation reste actuellement la même (voir Tab n°1), mais en raison de l'absence de données annuelles de croissance globale pour 2022, qui n'ont pas encore été publiées.

COMMUNES	SUPERFICIE (KM ²)	POPULATION (HAB)	POPULATION		TOTAL 2020	DENSITÉ (HAB/KM ²)
			URBAINE	RURALE		
M'sila	232	250 144	195 518	54 626	250 144	1 078
Magra	272	56 133	20 427	35 706	56 133	206
Berhoum	89	33 900	25 556	8 344	33 900	381
Ain El khadra	157	34 679	0	34 679	34 679	221
Belaiba	170	32 344	0	32 344	32 344	190

Dehahna	90	9 582	0	9 583	9 583	106
Ouled Derradj	239	34 398	16 520	17 877	34 398	144
Maadid	264	30 460	6 410	24 049	30 459	115
Metarfa	224	11 732	0	11 732	11 732	52
O.A.l'guebala	317	30 388	16 147	14 241	30 388	96
Souamaa	378	10 114	0	10 114	10 114	27
H.Dalaa	341	49 524	24 901	24 623	49 524	145
Tarmount	324	12 320	0	12 320	12 320	38
O.Mansour	330	8 203	0	8 203	8 203	25
Ouanougha	163	17 821	10 678	7 143	17 820	109
Chellal	270	6 961	4 484	2 478	6 961	26
Ouled Madhi	290	10 357	0	10 357	10 357	36
K Ced El djir	525	10 740	0	10 739	10 739	20
Maarif	390	17 248	0	17 248	17 248	44
Bou saada	248	170 139	163 969	6 171	170 139	686
El hamel	169	14 274	14 004	270	14 274	84
Oultem	177	3 252	0	3 252	3 252	18
Khoubana	364	11 935	6 398	5 537	11 935	33
M'cif	381	16 278	0	16 278	16 278	43
El houamed	1745	10 168	0	10 168	10 168	6
O.Sidi brahim	234	14 163	8 594	5 569	14 163	61
Benzouh	350	7 558	0	7 558	7 558	22
Sidi ameur	930	27 247	22 597	4 649	27 246	29
Tamsa	573	10 059	0	10 059	10 059	18
Sidi Aissa	411	101 331	94 317	7 014	101 331	247
Bouti sayeh	105	12 761	0	12 761	12 761	122
Beni Ilmane	125	11 483	10 342	1 141	11 483	92
Ain el hadjel	387	42 596	38 026	4 571	42 597	110
Sidi hadjeres	552	9 007	0	9 008	9 008	16
Ben Srour	464	31 643	27 699	3 944	31 643	68
Ouled Sliman	317	8 084	0	8 084	8 084	26
Zarzour	240	8 008	0	8 009	8 009	33
Med boudiaf	653	19 559	0	19 559	19 559	30
Ain el Melh	271	55 617	51 538	4 079	55 617	205
Bir foda	450	6 418	0	6 417	6 417	14
Ain fares	455	5 841	0	5 841	5 841	13
Sidi M'hamed	177	10 082	0	10 082	10 082	57
Ain errich	1212	24 410	0	24 411	24 411	20
Medjedel	596	26 479	18 024	8 455	26 479	44
Menaa	300	11 808	0	11 808	11 808	39
Dj.Messaad	684	17 270	15 104	2 165	17 269	25
Slim	540	7 539	0	7 540	7 540	14
Total	18 175	1 362 058	791 253	570 804	1 362 057	75

Tableau n°1 : Les données statistique sur la répartition spatiale déséquilibré de la population à travers la wilaya de M'sila. (Direction de la programmation et du suivi budgetaires avec l'adaptation des auteurs, Avril 2021).

C.Les potentialités humaines et naturelles de la wilaya de M'sila :

Le but de notre mise en valeur des capacités naturelles et humaines de la wilaya de M'sila est de répondre aux questions suivantes : La programmation et les recommandations ses instruments d'aménagement du territoire (SNAT, SRAT, PAW) ont-ils réussi à orienter la roue de la croissance

socio-économique selon ces capacités ? Ont-ils contribué à corriger le déséquilibre dans la répartition spatiale de la population au niveau de la wilaya ?

C-1 Les potentialités humaines:

Les statistiques dont nous disposons montrent que le pourcentage de la population active représente plus du tiers de la population de la wilaya de M'sila, ce qui est un bon indicateur, mais malheureusement le taux de chômage est d'environ 15,5%. Le secteur agricole est le principal employeur, représentant environ 30 pour cent de la population active totale (voir Tab. N°2 et 3).

SECTEUR D'ACTIVITÉ	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Administration	42 301	29 886	72 187
BTPH	37 178	1 631	38 809
Agriculture	110 577	3 159	113 736
Industrie	30 008	4 957	34 966
Services et Transports	42 856	13 775	56 631
Commerce	24 289	19 708	43 996
Autres	26 076	4 638	30 714
Total	313 285	77 754	391 039

Tableaux n° 2 et 3 : La population active et le taux de chômage par secteur.

Sur les 1.817.500 hectares représentant la superficie totale de la wilaya de M'Sila, 1.646 890 hectares, soit près de 85%,

constituent le patrimoine potentiel en sols de la wilaya (SAU, pacages et parcours et nappes alfatières). Ajoutant à cela les terres forestières, d'une superficie de 139 734 hectares, soit environ 8 % du territoire, augmentent ce potentiel. La superficie des terres nues au sein de la wilaya de M'sila est d'environ 149 293 hectares, ce qui montre, s'il le fallait, l'énorme potentiel du sol susceptible d'être orienté vers l'activité agro-pastorale dont dispose M'sila. Seulement 15,7% des terres agricoles sont irriguées (voir Tab 4 et 5).

DÉSIGNATIONS	TOTAL
Population totale de la wilaya	1 362 058
Population active	462 883
Population occupée	391 039
Population au chômage	71 844
Taux de chômage en %	15.5

Désignations	Unités	Données
Superficie agricole totale	Ha.	1 646 890
SAU totale	Ha.	277 592
S.A.U irriguée	Ha.	46 300
Superficie des zones - Alfa	Ha.	200 000
Superficie phoeniciculture (dattes)	Ha.	-
Ovins	Nbre	1 620 000
Bovins	Nbre	34 500
Caprins	Nbre	130 000
Camelins	Nbre	1 630
Aviculture (nombre de batteries)	Nbre	170
Superficie forrestière	Ha.	159 604
Taux de boisement	%	9
Laiteries	Nbre	3
Production laitière (Par an)	HL	802 400
SAU totale / Superficie agricole totale	%	17
SAU irriguée / SAU totale	%	17
Superficie des zones Alfa / superficie de la wilaya	%	11

LES COMPAGNES SAISONIÈRES 2019/2020

* Production végétale

- Céréales	Superficie	:	46 160 Ha
Production		:	889 878 Qx
- Maraîchage	Superficie	:	8 300 Ha
Production		:	2 345 000 Qx
- Arboriculture	Superficie	:	17 842 Ha
Production		:	531 058 Qx
- Fourrages	Superficie	:	42 000 Ha
Production		:	1 520 000 Qx



* Production animale

- Viandes Rouges	:	292 000 Qx
- Viandes Blanches	:	110 800 Qx
- Œufs (1000 u)	:	169 500 U
- Lait (1000 L)	:	80 240 L
- Miel	:	290 Qx
- Laines	:	27 430 Qx



Tableaux 4 et 5 : les potentialités agropastorales de la wilaya de M'sila. (Direction de la programmation et du suivi budgetaires et la DSA de la wilaya de M'sila, 2021)

C.2 Les potentialités hydriques :

La wilaya de M'Sila se caractérise par la densité de son réseau hydrographique, mais le climat aride a fait que la plupart de ses cours d'eau ont des débits intermittents. Les plus importants d'entre eux sont Oued K'sob, Oued El Hamel et Oued Bou Saada. Les vallées du nord proviennent

des sommets des montagnes Hodna et se jettent dans la rivière Chott. D'autres prennent naissance au niveau des montagnes du sud (Djabel Ouled Niel et Zab), dont certaines se jettent vers le Chott El Hodna (au nord), et d'autres se dirigent vers le sud (Oued Djeddi).

Pour les ressources souterraines de la wilaya qui reste pour la plupart méconnu ; La nappe la plus connue et la plus exploitée reste la nappe du Hodna (mio-pliocène quaternaire). Les autres (Zahrez Chergui, Aïn Rich...) gagneraient à être mieux étudiées afin d'en connaître le potentiel. Toutefois les estimations donnent un potentiel en eau souterraine de l'ordre de 220 Hm³/an réparti entre le bassin du Hodna (133 Hm³), la plaine d'Aïn Rich (8 Hm³), le bassin de Zahrez Chergui (24 Hm³) et d'autres zones (55 Hm³).

Notons que la wilaya souffre d'une importante pénurie de ressources en eau, d'une crise provoquée par les conditions climatiques et une mauvaise gestion, c'est pourquoi le SNAT a inclus M'Sila dans le programme des grands transferts d'eau du sud vers le nord.

C.3 Les potentialités touristiques :

La wilaya de M'sila possède quelques sites naturels, thermaux, Culturel et historique qui encourage les investissements dans le secteur touristique et fait de l'État de M'sila une destination touristique prometteuse, surtout s'il est inclus dans le cycle touristique de Ziban (voir Fig. n° 4). À savoir

- Historiquement : Kalaâ Beni Hammad Hammad est les ruines romaines.
- Culturellement : inscriptions rupestres, musée Nasr-Eddine Dennet et musée Hodna Zaouyat El hammel et Sidi Boudjamlil. En plus de l'artisanat traditionnel de la poterie, des bijoux en argent, du tissage des couvertures, tapis, Bernous et kachabia, la fafrication du Serdj L'mssili qui a une grande réputation.
- Naturel : sites pittoresques, forêts - dunes de sable - zones humides - oasis - réserve naturelle Eaux thermales : Hammam : Hammam Dalaa et Belaaribi du côté du barrage de K'sob et Hamman Ouled Taban.

C.3.1 Les Infrastructures Hôtelières existantes à M'sila :

Selon la Direction du Tourisme, la wilaya de M'Sila compte les infrastructures touristiques suivantes (voir Tab n° 6) ; avec la remarque que la majorité des hôtels classés sont à Bou Saada :

Hotels classés		Hotels Non classés		Dortoirs		Nbr des agences de voyages
Nbr	Nbr de lits	Nbr	Nbr de lits	Nbr	Nbr de lits	
6	647	1	54	25	356	48

Tableau n° 6 : Les infrastructures touristiques de la wilaya. (Direction du tourisme, 2021)

C.3.2 Les investissements touristiques inscrit en attente de réalisation :

Le développement touristique de la wilaya est planifié à travers la zone ZEST (Zones d'Extension des Sites Touristiques), 03 zones pour les communes de M'sila, Bou Saada et Al-Maadid, en plus de l'enregistrement de 03 projets d'investissements touristique.



Figure n° 4 : Quelques Photos des atouts touristiques de la wilaya de M'sila. (Direction du tourisme, 2021)

D. Les potentialités minières et industrielles de la wilaya de m'sila :

Le Tissu industriel de la Wilaya composé d'unités d'importance stratégique nationale et très grand consommateur d'eau et très polluants. Il est composé essentiellement d'industrie pétrochimiques, Centrale thermique, d'Atelier de maintenance Sonelgaz et COSIDER, Fabrication du ciment, Laitier, Unité Extrusion- anodisation-refonte d'Aluminium, une vingtaine de grandes minoteries et du Complexe de textiles. La surfaces du tissus industriel (ZI et ZEA) confondu est estimé à 776,19 Ha ; cela montre le degré d'intérêt porté au secteur industriel et sa concentration dans les grandes villes de la wilaya . Ce qui rend ces villes plus attractives pour la population, une situation qui aggrave le déséquilibre dans la répartition de la population.(voir Fig n° 5).



Figure n°5 : les effets nifastes de l'industrie sur l'environnement. (Direction de l'environnement , 2021)

Le potentiel minier de M'sila constitué en grande partie en matériaux liés à la construction. Le potentiel est constitué de 14 sites en exploitation (calcaire, argile, sable, gypse) et de 20 autres sites dont les unités ne sont pas encore exploitées (argile, gypse, calcaire). La zone contient également d'autres matériaux inexploités tels que du sel gemme, de la barytine, de la phosphorite, de la dolomite, des matériaux de grès, du gravier et des pierres de construction (Direction de la programmation et du suivi budgétaires avec l'adaptation des auteurs, Avril 2021).

Il faut mettre en garde contre l'extraction excessive du sable, notamment au niveau des Oueds et des cours d'eau, qui cause de grave préjudice à l'environnement, ce qui pose des risques d'inondations, en plus de l'accélération du phénomène de désertification.

E. L'impact des recommandations des instruments d'aménagement du territoire sur M'sila:

Après avoir examiné et analysé les instruments d'aménagement du territoire, notamment les recommandations et la programmation de ces plans (SNAT 2010-2030, SRAT des HPC, PAW 2014) pour la wilaya de M'sila, nous sommes parvenus à la synthèse suivante :

- ✓ Bien que le SNAT 2010-2030 reconnaissasse que les villes des HPC dont M'sila souffrent d'une forte densité de population, cependant ses recommandations encouragent à réduire la pression démographique sur les villes côtières et à les diriger vers ces villes au lieu d'accélérer la réalisation de villes nouvelle telle que Boughezoul et de diriger le surplus de population vers elles. , ainsi que le transfert des sièges des institutions économiques près de leur matière première; par exemple, le siège de la société SONATRACH à Touggourt, les steppes à Djelfa, etc ;
- ✓ Le SNAT 2010-2030 a annexé M'sila à Sétif, Bordj Bou Arreridj et Bejaia pour en faire un pôle industriel pour les industries de plasturgie, contrairement à l'activité HPC dominante identifiée par le SRAT à savoir l'activité agropastorale compatible avec le potentiel des steppes dont M'sila ; Loin des activités proposées à Djelfa et Laghouat. Cette situation rend difficile la réalisation de la dimension de durabilité. Cela aggrave le déficit hydrique et rend difficile le processus de contrôle de sa distribution, et contribue également à l'exode rural et à l'abandon de l'activité agropastorale et cause de grand préjudice à l'environnement ;
- ✓ Malgré l'énorme potentiel touristique que nous avons évoqué, compatible avec l'activité agropastorale et facteur de stabilisation pour la population, le SNAT 2010-2030 a exclu M'sila du circuit touristique de Zibane, qui traverse une grande partie de la wilaya ;
- ✓ Le PAW a approfondi le phénomène de polarisation des trois plus grandes villes de la wilaya (M'Sila, Bou Saada, Sidi Aissa), ce qui a accéléré le déclin de l'activité agropastorale et les déséquilibres environnementaux qui ont nui à la végétation et accéléré la progression du phénomène de désertification ;
- ✓ L'impacts des outils d'aménagement du territoire sur le réseau urbain et la gestion urbaine sont évidents en raison de la concentration des activités créatrices d'emploi dans les plus grandes villes de la wilaya.

F. Résultats :

Nous avons présenté les capacités humaines et naturelles et analysé les déséquilibres liés à la répartition spatiale de la population, à la nature du développement socio-économique et ses effets sur l'environnement et l'équilibre écologique de la wilaya de M'sila. À base de ce que nous avons évoqué et afin d'arriver aux résultats de notre recherche, grâce à la méthode d'évaluation adoptée par la commission européenne « LEADER » nous avons effectués le tableau n°7 :

	La compétitivité environnementale	La compétitive sociale	La compétitive économique	Positionnement dans le contexte global
Les ressources naturelles et leur gestion			X	X
Les valeurs culturelles et	X	X		X

identitaire			
Les ressources humaines	X	X	X
Gouvernance et ressource financière			X
Les savoir-faire implicites/explicites et les compétences			X
La répartition spatiale de la population			X
Relation Inter-régionale		X	X
L'image et la perception du territoire			X

Tableau n° 7 : Analyse qualitative des composantes du capital territorial de la wilaya de M'sila.
source les auteurs.

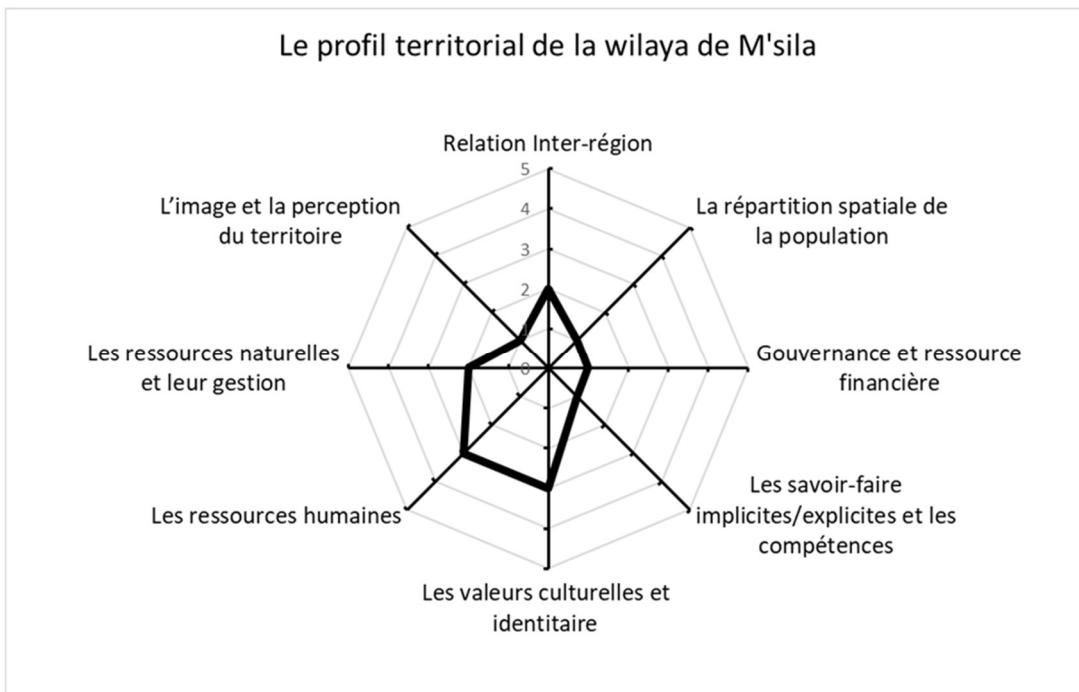


Figure n°6 : Le profil territorial de la wilaya de M'sila. source les auteurs.

J. Discussion :

À travers l'analyse dans laquelle nous avons analysés les outils d'aménagement du territoire les plus importants (SANT,SRAT,PAW), notamment leurs recommandations liées à l'orientation du développement de la wilaya de M'sila vers le secteur industriel, malgré l'incompatibilité de ce secteur avec les capacités naturelles et humaines, et même avec ceux liés aux HPC de tout cela, ce qui fait cette wilaya une zone de polarisation démographique en plus de tous les dilemmes économiques sociaux et environnementaux qui sont incompatibles avec les éléments d'une répartition équilibrée de la population.

Les valeurs que nous avons fixée pour les indicateurs de compétitivité de la wilaya de M'sila sont basées sur les résultats de cette analyse, que nous avons traduits en graphique, ce qui nous a donné le chiffre suivant. Ce que nous pouvons conclure, c'est que malgré la disponibilité des potentialités humaines, des valeurs culturelles, de l'identité et des ressources relativement naturelles, le déséquilibre évident dans la préparation des outils de développement et le manque de respect des principes du développement durable, ainsi que de la gouvernance, a conduit à une baisse de la compétitivité de la région de M'sila et a conduit à l'exacerbation du problème de répartition et de concentration de la population dans les grandes villes de la wilaya, ce qui nécessite de revoir la méthode d'élaboration de ces outils et d'innover en s'appuyant sur les méthodes principes de développement durable et de gouvernance, en particulier ceux liés à une large participation qui

rassemble tous les acteurs, y compris la société civile et des experts indépendants, et à un consensus pour proposer les solutions les plus efficaces pour développer la région et corriger les déséquilibres.

Nous avons proposé des solutions pratiques en présentant la méthode actuelle de préparation de ces outils et la démarche correcte que nous la voyons adéquate rend le territoire de la wilaya de M'sila compétitive et peut corriger le déséquilibre de la répartition de la population à travers le tableau n°8 suivant:

Les principaux Indicateurs	Le constat	Les solutions proposées
Les ressources naturelles et leur gestion	-L'encouragement des investissements industrielles surtout celles incompatibles avec les potentialités naturelles de la wilaya - Les carences de gestion ont mené à une surexploitation des ressources naturelles .	-La programmation et les directives des instruments d'aménagement du territoire s'aligner à la vaucation des HPC à savoir l'agropastoralisme; - Adopter des méthodes de gestion durable et intégrée des ressources en eau .
Les valeurs culturelles et identitaire	- La détérioration des sites patrimoniaux de la wilaya, ainsi que de sa diversité biologique, à travers leurs intégration dans la dynamique socioéconomique ;	.L'intégration de M'Sila dans le circuit touristique de Ziban et le relancement des projets du secteur gelés ;
Les ressources humaines	-La concentration des équipements économiques et de services dans les grandes villes a contribué à l'abandon des campagnes, et donc des activités agropastorales et artisanales.	L'innovation des méthodes et techniques d'élaboration de ces outils conformément aux principes de développement durable et de bonne gouvernance.
Gouvernance et ressource financière	-Le non-respect des principes du développement durable notamment ceux cités dans la loi d'orientation de la ville.	-L'application de la loi de l'orientation de la ville
Les savoir-faire implicites/explícites et les compétences	L'expérience acquise par la majorité de la population de la wilaya de M'sila dans le domaine de l'activité agro-pastorale s'est dégradée en raison des changements socioéconomiques en faveur des activités industrielles et de services, notamment administratives et commerciales.	Pour restaurer les métiers agropastorales et artisanals.
La répartition spatiale de la population	-L'orientation du secteur économique de la wilaya de M'sila axée sur l'industrie	Promouvoir le secteur agro-pastoral.
La relation Inter-régionale	l'inexploitation de l'importance économique de la situation géographique de la wilaya et de ses villes les plus importantes	Pour parvenir à l'intégration entre les différentes villes de la wilaya pour devenir plus influentes dans la sphère régionale et nationale.
L'image et la perception du territoire	-Le déclin du secteur agro-pastoral et la modestie du secteur industriel par rapport aux autres wilaya, le rôle territorial de M'sila est très limité.	La promotion des activités qui contribuent à l'intégration de M'sila dans son environnement géographique.

Tableau n°8: Analyse qualitative des composantes du capital territorial de la wilaya de M'sila.source auteurs

CONCLUSION :

les instruments d'aménagement du territoire et d'urbanisme ont du mal à maîtriser le développement de nos territoires et l'urbanisation de nos villes. le choix du développement socioéconomique a surévalué ressources naturelles causant des préjudices aux écosystèmes naturels et la faune et la flore, le climat, et la répartition spatiale de la population sur le territoire national. Tous ceci est

conséquence des plan d'action conçus des principes de développement durable et de la bonne gouvernance .

Le réveil tardif de l'Algérie face aux dilemmes de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation par alignement à la mouvance du développement durable en l'adoptant les recommandations de l'Agenda 21, à travers loi n°01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable, qui a institué trois niveaux d'aménagement du territoire et l'outil de développement durable ; National (SNAT), régional (SRAT) et local (PAW), dont les objectifs attendus sont avant tout la compétitivité entre les régions du pays, afin de corriger le déséquilibre démographique enregistré , la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement, qui a établi les principes généraux qui doivent être respectés dans tout plan de développement et activité de transformation et a établi un ensemble de systèmes et d'autorisations environnementales. Enfin, la loi n°06-06 du 20 février 2006 relative à la loi d'orientation de la ville (LOV). Ces lois et leurs instruments, n'ont pas réussi à améliorer la situation désastreuse de notre territoire et de nos villes. Suite à l'absence d'une démarche innovante, des méthodes de conception et d'élaboration des instruments .

Ces documents sont conçus selon une logique de réponse aux besoins à base d'une grille d'équipement, sans tenir compte des capacités naturelles et humaines du territoire et de la ville. Une démarche qui les rend loin de la réalité du territoire ou de la ville qui ne favorise ni compétitivité encore moins la complémentarité et l'attractivité des territoires, donc loin des principes du développement durable, ou d'une approche de concertation entre les différents acteurs, de management et de bonne gouvernance stipulés dans ces lois

Suite à la démonstration que nous avons fait, surtout celles des lois et des outils d'aménagement du territoire, notamment le SNAT, car tous les outils qui en découlent doivent adhérer à ses recommandations et les mettre en œuvre sur le terrain. "cas de M'sila", et en suivant la méthodologie et la technique que nous avons adoptées, nous sommes parvenus à des résultats qui ont déterminé l'ampleur du problème et ont suggéré quelques solutions qui, selon nous, peuvent contribuer, même partiellement, à résoudre cette situation.

References

- ANAT au compte de la wilaya de M'sila avec l'adaption des auteurs. (2009). PAW .1ere Phase. M'sila.
- Antoine, G. (Décembre 2020). « Les pôles de compétitivité : d'une géographie de l'innovation à une géographie de la production ». Géoconfluences,,
- Beresowska, E. A. (2011). Programmation urbaine en Algérie, de nouveaux défis. revue vies des villes , 21.
- Direction de la programmation et du suivi budgétaires et la DSA de la wilaya de M'sila. (2021). Annuaire statistique et bilan de l'année agricole 2019-2020. M'sila.
- Direction de la programmation et du suivi budgétaires avec l'adaptation des auteurs. (Avril 2021). Annuaire statistique. M'sila: Wilay de M'sila.
- Direction de l'environnement . (2021). Rapport annuel sur l'état de l'environnement . M'sila.
- Direction du tourisme. (2021). Bilan Annuel . M'sila.
- Glossaire du développement territorial. (27 octobre 2006). Territoire et paysage, n°2. Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT).
- Krugman, P. (1998). What's new about the new economic geography? Oxford Review of Economic Policy Vol. No. 22(14), 7-17.
- Laurent, D. (2008). La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses. Paris: Éditions du Seuil.
- Le conseil économique, social et environnemental européen. (2011). La compétitivité :enjeu d'un nouveau modèle de développement. France: Les éditions des journaux officiels.
- Noisette, P. &. (1996). marketing des villes, un défi pour le développement stratégique. Paris : Organisation.
- ONS. (2008). Ressancement général de la population et de l'habita. Alger.
- Potter, J. (2009). Evaluating Regional Competitiveness Policies. Insights from the New Economic Geography Regional Studies, , 1225-1236.

- Thiard, P. (2009). Attractivité et compétitivité : offre territoriale, approches marketing et retombées. Dans PUCA. L'attractivité des territoires: regards croisés (pp. 47-48). Paris: Actes des séminaires.
- Vollet, D. B.-S. (2018). Mesure de la performance des politiques européennes de développement rural par l'estimation de leur «valeur ajoutée territoriale» Application au programme Leader du pays d'Aurillac. Économie Régionale et Urbaine, (2), , 353-388.